

Récréations du dimanche

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 138

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250000>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

siasme, du « clou » de l'Exposition qui aura lieu en 1903, à Saint-Louis.

Il s'agit d'une montre gigantesque dans laquelle on pourra circuler à l'aise. Des galeries et des couloirs seront ménagés dans le boîtier, et le public, qui y aura accès, pourra admirer le mécanisme de cette énorme machine.

La montre géante aura plus de trente mètres de diamètre et près de quinze mètres d'épaisseur. La grande roue pèsera une tonne, et ce qu'on appelle techniquement « le cheveu » aura l'épaisseur d'un poignet d'homme.

Faut-il écrire « montre » ou « monstre » !

* *

L'automobile et le cheval. — La race chevaline est-elle vouée à la disparition par suite des progrès de l'automobilisme ?

Non, car il y a des gens qui préféreront toujours le cheval.

Témoin ce charretier de campagne, qu'un chauffeur, ardent pionnier de la locomotion nouvelle, essayait d'endoctriner en lui vantant les avantages de son véhicule.

— Ouais ! lui répondit en fin de compte le paysan, et quand vous avez bu un coup de trop, où allez-vous avec votre mécanique ?

— Dame, fit le chauffeur pris de court, dans un fossé !

— Alors, je garde mon cheval, car il saura toujours bien me ramener, même si j'ai bu un verre de trop.

Pour une raison, on ne peut nier que ce soit une raison.

* *

Phonographe électoral. — Un des inconvénients du métier de candidat, c'est qu'il faut beaucoup parler, trop parler, et que les cordes vocales, à la longue — et même à la brève — se ressentent fâcheusement de cette gymnastique répétée.

Aussi les Américains, gens pratiques, ont-ils trouvé le moyen de remédier à cet inconvénient.

M. Bryan, candidat démocrate à la présidence de la Confédération, a prononcé dernièrement un grand discours dans le pavillon d'un phonographe. Après quoi, cinq cents exemplaires conformes à l'original ont été confectionnés par les *engineers* yankees et sont allés porter dans toutes les directions la bonne parole démocratique.

Si la méthode se généralise, les fabricants de boules de gomme ne s'en relèveront pas.

Le jour viendra sans doute où les députés se feront remplacer à la tribune par des phonographes. L'éloquence y perdra quelquefois... mais pas toujours.

* *

Tentative criminelle. — On télégraphie de Carthagène :

Un établissement de bains flottant donnait un bal d'enfants, quand le parquet s'effondra et 150 personnes pour la plupart des enfants, tombèrent à la mer. Ce fut alors une panique indescriptible.

Il y a eu un grand nombre de personnes blessées ou contusionnées, mais on ne signale aucun noyé.

Cet accident semble dû à la malveillance, car les vis qui assujettissaient le parquet avaient été enlevées.

Le parquet et les autorités se sont transportés sur les lieux de l'accident. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Etat civil

BREULEUX.

Mois de juin et juillet.

Naissances.

Juin. — Du 3. Aubry Marie-Cécile, fille de Aurèle, et de Alice née Bouverat, aux Breuleux. — Du 5. Beuret Robert-Arthur, fils de Edmond, et de Catherinè née Zillmann, aux Vacheries. — Du 20. Jeanbourquin Louise-Maria-Cécile, fille de Jules, et de Cécile née Aubry, aux Breuleux. — Du 25. Surdez Alice-Maria, fille de César, et de Cécilia née Theurillat, aux Vacheries. — Du 28. Chappuis Ernest-Victor, fils de Emile, et de Anna née Farine, aux Breuleux.

Juillet. — Du 3. Berger Ida-Alice, fille de Jean, et de Joséphine née Monnerat au Peu-Girard. — Du 4. Girardbille Lucia-Jeanne, fille de Fritz, et de Bertschi Marie, née Eberhardt. — Du 6. Baume Marie-Georgine, fille de Joseph, et de Lina née Cattin aux Envers. — Du 18. Boillat Marthe-Isaline-Adèle, fille de Paul, et de Julia née Donzé, aux Pré-garçon. — Du 19. Donzé Joseph-Maxime, fils de Eusèbe, et de Anna née Jobin, aux Vacheries. — Du 23. Von Almen-Jean, fils de Christian et de Madeleine née Bühler au Cerneuveuil. — Du 26. Aubry Georgette-Lina fille de Marc et de Eugénie, née Jeannerat aux Breuleux.

Décès.

Juin. — Du 8. Jeandupeux Célia-Adine, fille de Emile, et de Amanda née Jobin, aux Envers, née en 1899. — Du 8. Geysler Madeleine-Augustine, fille de Gottfried, et de Suzanne née Kürzen, aux Breuleux, née en 1890. — Du 16. Verméille Pierre-Louis aubergiste, époux de Lina née Gigon, aux Breuleux, né en 1849. — Du 28. Beuret Marc-Robert-Ali, fils de Emile et de Irène née Donzé, né en 1900.

Juillet. — Du 1. Theurillat Virgile, époux de Juliette née Berberat, née en 1870. — Du 28. Aubry Georgette-Lina, fille de Marc et de Eugénie, née Jeannerat aux Breuleux, née en 1900.

Mariages.

Juin. — Du 29. Surdez Charles-Adolphe horloger, fils de Constant, et de Joséphine née Donzé au Cerneuveuil, et Ecard Marie-Cécile-Léa, fille de Zéphérin, et de Marie née Noirjean, au Cerneuveuil.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 436 du *Pays du Dimanche* :

535. CHARADE.

Avis.

536. PHYSIQUE AMUSANTE.

LES DEUX LIGNES

Les deux lignes sont de la même longueur ; mais par l'effet d'optique des angles ouverts et fermés qui les terminent, l'une paraît plus longue et l'autre plus courte.

537. MÉTAGRAMME.

Piège. Liège. Siège.

538. MOT CARRÉ.

R E M U S
E L I S E
M I L A N
U S A G E
S E N E F

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Un groupe de Romands à Loerrach (Baden) ; Ricki chez ses chers boutons d'or du Val de Travers ; Mimi jouant la *Norma* à St-Imier ;

Marguerite fuyant son livret ; Gontran, le com-
mis improvisé.

543. ANAGRAMME.

— Savant :
Voilà, sire.

544. ARITHMÉTIQUE AMUSANTE.

Comment les Chiffres romains peuvent-ils être figurés par le langage des sourds-muets ?

545. MOT CARRÉ.

X X X X X 1. — Chaussure en bois.
X X X X X 2. — Contraire de sucré.
X X X X X 3. — Terme de jardinage
X X X X X 4. — Senteur.
X X X X X 5. — Signal de marine.

546. VERS A TERMINER.

DEUX ROSES.

Quand j'ai traversé la—
J'ai vu ce soir dans le—
Une fleur tremblante et—
Une pâle fleur d'—
Un bourgeon vert à côté d'—
Se balançait sur l'—
J'y vis poindre une fleur.—
La plus jeune était la plus—
L'homme est ainsi toujours—

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 4 septembre prochain.

Publications officielles.

Recrutement pour 1900. — Il est porté à la connaissance des citoyens suisses nés en 1881 et d'années antérieures qui n'ont jamais paru au recrutement, habitant les 7^e, 8^e et 9^e arrondissements de la 11^e division, que le recrutement est ordonné. En conséquence les personnes ci-dessus désignées sont invitées à se présenter d'ici au 15 septembre auprès des chefs de sections de leur domicile pour demander leur inscription, au contrôle matricule et recevoir leur livret de service. Ils seront munis soit de leur acte d'origine, soit de leur extrait de naissance. (Voir n° 67 du 21 août de la *Feuille officielle*).

Examens. — Les candidats qui se proposent de subir au courant de l'automne prochain leur examen théorique ou pratique en obtention du diplôme de notaire, sont invités à faire parvenir à la Direction de la justice leur demande d'accès accompagnée des pièces voulues par la loi, et ce jusqu'au 5 septembre 1900.

Mises au concours

La place de chef de section pour les communes de Delémont, Courroux, Soyères, Courtételle et Develier. S'inscrire chez M. le commandant Béchir jusqu'au 27 courant.

Convocations d'assemblées.

Corban. — Le 26 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes et fixer les corvées etc... Immédiatement après assemblée bourgeoise.

Glovelier. — Le 26 à 2 h. pour voter la cession gratuite du terrain communal à la C^e du régional Saingnégier-Glovelier — créer un bureau de vote à Sceut.

Noirmont. — Le 26 après l'office pour voir si l'on veut mettre au concours la place d'institutrice au Peupéguignot.

Pleigne. — Le 26 à 2 h. pour discuter un règlement de police locale, décider si l'on mettra au concours la place d'instituteur etc.

Rebèlier. — Le 26 à 2 h. pour s'occuper de réparer une maison.

Cote de l'argent

du 22 août 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 107. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 109. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.